

Du travail à la psychologie

Lors du CE du 28 septembre, la psychologue du travail nous a présenté son bilan 2017. Nous tenons à relever la qualité de son analyse et de son travail. Celle-ci pointe un rapport vie privé versus vie professionnelle difficile.

Elle nous a montré également **une augmentation du nombre de rendez-vous, en interne comme en externe**. Cette tendance à la hausse est conforme à ce que nous pouvons ressentir auprès des salariés et à ce que nous exprimons depuis des mois. A notre question, l'augmentation est-elle corrélée à l'annonce de février : la réponse a été « **OUI** ». Des personnes sont en souffrances ! Et la tendance n'est pas à la baisse.

Eclairé de ce constat, nous lui avons demandé si ses permanences étaient suffisantes, ou s'il fallait augmenter sa présence. Sa réponse a été en faveur d'une augmentation. La demande a d'ailleurs été faite en ce sens auprès de la Direction. **Nous espérons que celle-ci répondra favorablement.**

Nous sommes satisfaits de ce bilan, il corrobore de manière factuelle, par une professionnelle de santé, ce que nous pressentions depuis des mois. La Direction ne peut plus se cacher derrière « les conditions de réussite de l'initiative 2»... **DES PERSONNES SOUFFRENT**. Tous statuts confondus, agents, encadrants et Collaborateurs. Vos élus CFE-CGC trouvent cette situation inacceptable !

Fort de cette analyse, nous demandons une nouvelle fois de la transparence envers les salariés de la part de la Direction. Il n'est pas question que des personnes souffrent et qu'il y ait un impact sur leurs vies personnelles.

L'entreprise a les moyens ! Encore faut-il avoir l'envie de les mettre en.

Vos élus CFE-CGC sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Une cellule RPS existe, n'hésitez pas à vous rapprocher de celle-ci.

En complément, nous vous donnons les coordonnées de la psychologue du travail :

Mme Malika Limane Tel ext: 02.41.27.28.32

La section syndicale CFE-CGC de la Roche sur Yon